

Objets trouvés d'une réprouvée : les objets d'écriture de Louise Michel en Nouvelle-Calédonie

Valérie Narayana

Number 13, 2020

Objets de l'écrivain : images, usages, représentations depuis le XIXe siècle à nos jours

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1078430ar>

DOI: <https://doi.org/10.21083/nrsc.vi13.5570>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

University of Guelph, School of Languages and Literatures

ISSN

2292-2261 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Narayana, V. (2020). Objets trouvés d'une réprouvée : les objets d'écriture de Louise Michel en Nouvelle-Calédonie. *Nouvelle Revue Synergies Canada*, (13), 1–13. <https://doi.org/10.21083/nrsc.vi13.5570>

Article abstract

This article considers objects alluded to in Louise Michel's exile correspondence from her years in New Caledonia. Throughout these letters, one finds references to the few material possessions owned by the deported Communarde. These evoke the conditions of precarity under which Michel is writing. In addition to tracking the fate of these meager and disparate objects – many of which enable Michel to maintain her identity as a writer – the correspondence reveals the radical minimalism of the militant poetess. This quality is at the heart of the influential relationships Michel cultivates with fellow prisoners, as she shares writings and belongings alike. Henry Bauër, natural son of Alexandre Dumas, is among those to whom she writes. Victor Hugo also receives her missives, poetry, and a number of natural objects emblematic of Louise Michel's singular view of material reality. These fragmentary texts bear witness to a life pursued in defiance of surveillance and political violence.

© Valérie Narayana, 2020



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Objets trouvés d'une réprouvée : les objets d'écriture de Louise Michel en Nouvelle-Calédonie

Valérie Narayana
Mount Allison University
Canada

Suite à sa participation à la Commune, Louise Michel se livre aux Versaillais qui veulent exécuter sa mère à sa place. Condamnée à la déportation en enceinte fortifiée, elle se retrouve en Nouvelle-Calédonie de 1874 à 1880. La proscription affecte ses pratiques d'écriture et sa correspondance, désormais soumise au contrôle d'une administration pénitentiaire observant un ensemble d'instructions ministérielles renouvelé depuis la déportation des Communards (Taillemite 61). Cette condition exacerbe donc les contraintes de précarité et de censure que connaît déjà Michel en tant qu'institutrice à l'aube et au cours du Second Empire (Thomas 1963 : 29-32). Les lettres envoyées d'outre-mer, corpus principal de ce travail, rendent compte de ses circonstances matérielles et rejoignent des figures célèbres de son époque : Victor Hugo, Georges Clémenceau et Henry Baüer (communard, futur journaliste et fils naturel d'Alexandre Dumas). Michel y consigne son quotidien, ses réactions à diverses lectures et les vers qu'elle envoie : autant de traces d'une écriture en péril mais aussi d'allusions aux piétreuses possessions permettant d'écrire, dès lors vues comme objets d'écrivaine.

Appréhender les objets d'un auteur à travers les textes mêmes qui les décrivent, c'est accepter d'emblée les multiples facettes d'un tel geste d'autoreprésentation. Dans ces lettres figurent (virtuellement) ce qui circule entre déportés. On y fait référence à des cahiers, dictionnaires et ouvrages littéraires – biens imprimés ou rédigés; ceux-ci sont non seulement réduits par les privations de la proscription mais également menacés de disparition par la gestion pénale. De même, les aspirations littéraires de Michel, à la fois concentrées et éprouvées par les rigueurs de l'exil, se maintiennent à travers une production épistolaire qui dépend de supports d'écriture assez particuliers, dictés par ses circonstances : chaises pliantes décrépités et coins café exigus. Or, si ces objets d'écrivaine ont une fonction réflexive (affirmant pour celle qui les possède son rôle de poète et romancière), ils prolongent aussi son identité dans l'espace public, volontiers politique. Grande figure de la Commune, Michel a laissé derrière elle êtres chers et partisans. Ceux-ci se livrent, au cours des deux décennies qui suivront, à une entreprise quasi-hagiographique consacrée à leur héroïne. Tout objet qui conforte Michel dans sa vocation littéraire est donc susceptible de les motiver également. Alors que se discute l'amnistie pour les déportés, sa production écrite est prisée, tant par les médias que par ses correspondants privés. Ce partage discursif accorde même à Michel une marge de liberté intellectuelle. Munie de son franc-parler et de sa réputation d'institutrice, elle pourra briguer des contrats et s'établir à Nouméa. Pour toutes ces raisons, l'on comprend que ses admirateurs et proches attendent avec impatience ses envois.

Il faut toutefois considérer la mesure dans laquelle un legs politique peut s'exercer dans une correspondance surveillée ou censurée. Ce qui reste des lettres michéliennes de cette époque fait allusion aux forces de l'ordre. On y signale certaines lettres détruites, perdues ou subtilisées. En ce sens, chaque lettre arrivant à bon port et chaque réplique précaire qui y donne suite est un objet trouvé, pour ainsi dire. Dans un tel climat, l'objet d'écrivain doit être perçu dans tous les sens du terme : à la fois but et produit. Tout support d'écriture, toute missive, tout conduit (même clandestin ou intermittent), tout indice d'intention peut se trouver réifié, éprouvant le poids du contexte pénal. Ce travail tentera d'appréhender les objets décrits par Louise dans ses lettres lacunaires, en faisant valoir qu'ici, le fragment ou l'absence d'article devient concrétion, en quelque sorte, sous la pression pénitentiaire.

Voilà pourquoi le présent travail propose d'aborder les objets de l'écrivaine en deux temps. En premier lieu, outre un cadre théorique qui permettra de circonscrire la notion d'« objet » d'écrivain sur le plan sémiotique, il s'agira de fournir un contexte pour la lecture des textes de la déportée. Dans cette partie initiale seront brièvement traitées les données suivantes, permettant une mise au point entre l'ensemble de la production de Louise Michel et les spécificités de son périple néo-calédonien : 1) l'état général des archives michéliennes, 2) les particularités des archives pénales en Nouvelle-Calédonie, et 3) la spécificité de ses écrits de condamnée. C'est à l'intersection de ces réalités qu'émergent les stratégies d'expression de la militante. Suivra une deuxième partie, plus littéraire, qui mettra en évidence les objets d'écriture mentionnés dans les missives de la déportée. Ceux-ci permettent d'explorer les relations qu'elle cultive, tant avec les autres proscrits qu'avec diverses figures d'autorité. Dans le cas de ces dernières, les échanges sont de deux types. Quand il s'agit de politiciens ou d'administrateurs pénaux que Michel désapprouve, le ton est défiant et peut tourner à la

bravade; mais, quand elle s'adresse à Hugo, son « Maître », avec qui elle correspond régulièrement, ce sont des propos d'un dévouement passionné qui se retrouvent sous sa plume. Un tout autre ton, plus enjoué, se trouve dans les missives envoyées à Clémenceau et surtout Bauër, son co-déporté.

Quant à l'analyse de l'affect michélien dans ces échanges, la surveillance exercée indique une certaine réserve à moins d'avoir recours à des grilles prescriptives comme celles de la psychanalyse. Or, l'essentialisme inhérent à une telle approche pourrait s'avérer contraignant dans l'étude d'une des rares femmes s'étant munie d'une carabine pour se battre à côté de ses camarades masculins. Il importe de choisir une optique pouvant s'agencer à la liberté psychique de la militante, d'autant plus que de récentes études mettent en lumière la profonde originalité de l'esthétique michélienne. Caroline Granier voit dans ses romans tardifs un « effet de (sur)réel » (318) alors que Philippe Invernèl voit dans son théâtre un élément « paroxystique » faisant le « grand écart entre romantisme et réalisme » (21). Une même volonté de capter un réel intensifié par l'oppression figure dans certaines lettres à Bauër. Cette continuité stylistique est notable, vu le nombre limité de lettres rescapées.

Conviendra une approche liant ce discours rebelle à une toile de fond sociologique, mais sans y sacrifier les traces d'un éventuel idiolecte michélien. Il importe également de repérer certaines réalités genrées mais sans recourir à trop d'apriorismes. Une optique plus matérialiste pourra tenir compte de l'exiguïté de l'expérience pénale. Les échanges entre partis devront s'envisager au sein d'une micro-analyse discursive; et ici une perspective pragmatique appliquée à cette sociabilité singulière pourra faire ressortir les parts relatives de nécessité et d'aléa dans l'acte communicatif. Ainsi, la chose possédée (partant l'objet d'écrivain lié à une vocation menacée) constituera un indice précieux d'identité au sein de calculs émotifs difficiles à sonder. En effet, le contexte de cohabitation imposée partage les mêmes subtilités discursives que celui de la séparation forcée. Autant le propos codé (par complicité) peut consolider l'intimité épistolaire, autant l'esquive détectée peut la fragiliser – dynamique soulignée par Geneviève De Viveiros dans les envois d'exil zoliens (48-49). André Magnan note à juste titre que « [s]'il est vrai que la distance et la séparation sont constitutives de l'écriture "lettre" », il faut explorer ce que « peut être l'effet de conditions d'expérience et d'existence aggravantes, où la séparation, où la distance se fait perte, rupture, aliénation » (7).

1. Objets en quête de cadre : la lettre de réprochée, symbole et support

Les lettres de 1874-1880 nécessitent un cadre d'analyse qui accorde à l'objet d'écrivain une charge sémiotique amplifiée et complexifiée par l'intensité de la situation pénitentiaire. Certes, il n'est pas nécessaire d'être déporté pour saisir qu'une cafetière ou un encrier puisse receler différents sens et véhiculer un contenu sémiotique exprimé sur plusieurs plans contigus : tout auteur peut se réclamer d'un lectorat diversifié qui réagira aux connotations multiples d'une mise en texte. Or, dans un climat de censure, le signifiant qu'est l'objet d'écrivain doit produire des signifiés divergents mais assez prévisibles pour cibler différents publics (éventuellement hostiles ou solidaires) car un faux calcul menacerait l'existence même de l'échange.

Jacques Fontanille, dans sa réflexion sur la sémiotique de l'objet, propose une typologie complexe mais souple des objets, qu'il caractérise de « structures plus ou moins matérielles, dotées d'une morphologie, d'une fonctionnalité et d'une forme extérieure identifiable, dont l'ensemble est "destiné" à un usage ou une pratique plus ou moins spécialisés » (196). Ici, des « figures sémiotiques » sont « organisées en un ensemble homogène grâce à leur disposition sur un même « support ou véhicule » (195-196). Il choisit l'exemple du courrier postal pour illustrer son propos et y montrer la complexité du rapport texte-objet : « Un texte (celui de la lettre), est inscrit sur [du] papier », glissé « dans une enveloppe, sur laquelle est portée l'adresse du destinataire [et] quelques figures et empreintes (timbre, tampon, etc.) par lesquelles l'intermédiaire marque sa présence et son rôle » (196). Dans la lettre, le nom du destinataire établit une relation d'énonciation; mais ce même signe habilite le tri et le transport postal quand il est fixé sur l'enveloppe, cette dernière (ouverte ou fermée) constituant la frontière entre ces diverses configurations et fonctions. D'où la distinction du critique entre, « d'un côté, une forme syntaxique locale [...] susceptible de recevoir des inscriptions signifiantes (en tant que support de "texte-énoncé") », et « de l'autre, une forme syntaxique globale », qui permet aux objets « de jouer un rôle actanciel » dans les « situations » où ils se trouvent », et ceci à un « niveau de pertinence supérieur, qui est celui des pratiques signifiantes » (197). Les objets d'écrivain décrits par l'exilée participent donc de ces deux syntaxes. Un référent n'est pas simplement couché dans une lettre : les « inscriptions signifiantes » de sa mise en texte sont elles-mêmes soumises à des « pratiques » (pénales). Texte et objets subissent une détermination réciproque qu'aggrave la violence : d'une part, les éléments inscrits dans une lettre peuvent activer ou éviter la surveillance (habilitée à confisquer autant l'objet évoqué que son support épistolaire); de l'autre, l'anticipation de ces mêmes prescriptions conditionnent d'emblée ce que le proscrit

choisira d'inclure dans ses autoreprésentations. Les particularités de ce contexte néo-calédonien méritent, par ailleurs, d'être mises en rapport avec ce qui est connu des lettres de Michel.

Objets perdus : les archives de Louise Michel

Grâce au travail généreux et monumental de Xavière Gauthier, la correspondance michélienne a été établie et annotée. Il faut toutefois spécifier qu'on n'y trouve que les lettres ayant survécu aux aléas du parcours mouvementé de la militante. Les envois réunis dans *Je vous écris de ma nuit* sont présentés en ordre chronologique. Gauthier énumère, dans son introduction, les facteurs qui expliquent qu'elle se soit retrouvée avec un corpus d'environ mille lettres alors que sa connaissance approfondie de la vie de Michel suggère que ce nombre est terriblement réduit compte tenu de ce que devait produire l'écrivaine (*Nuit* 26-28). (Selon les calculs de la chercheuse, Louise rédigeait au moins une lettre quotidienne à sa mère de sa prison de Clermont, ce qui, sur une période d'un peu plus d'un an et demi – soit jusqu'à la mort de Marianne Michel – aurait dû donner au-delà de 650 lettres, uniquement pour cette période). À la mort de la célèbre Communarde en 1905, son exécutrice testamentaire, Charlotte Vauvelle semble avoir vendu plusieurs documents à Lucien Descaves, auteur libertaire et membre de l'Académie Goncourt qui entendait faire un livre sur Louise. (D'ailleurs, dès 1898, il achète des documents appartenant au frère de Vauvelle.) L'année suivant le décès de la militante, ses papiers semblent pourtant se trouver aux mains d'Ernest Giraud, anarchiste et compagnon de tournée de Louise, qui les confie à André Larulot, libertaire, pour leur dépouillement. Celui-ci affirme qu'il s'est permis de détruire « ce qui n'avait pas d'intérêt » (*Nuit* 24). Autre circonstance navrante : Descaves n'ayant pas écrit son livre, il vend les papiers michéliens à l'Institut international d'Histoire sociale d'Amsterdam (L'I.I.H.S.A.), mais en stipulant qu'il veut garder le droit de les consulter de son vivant; l'Institut apprendra qu'entretiens, il vend aux enchères des lettres qui ne lui appartiennent plus! (*Nuit* 25). Le traitement réservé à certaines lettres de Louise Michel censément consignées aux Archives de la guerre laisse songeur : alors que 20 lettres devraient s'y trouver, il semble que toutes sauf une ait été perdues ou volées (*Nuit* 23). Autant de gestes qui laissent entrevoir comment a pu être appauvri un tel fonds, présentement divisé entre une douzaine de lieux, dont le plus important se trouve être la part de L'I.I.H.S.A. Quant à cette archive néerlandaise, elle conserve précieusement une quantité impressionnante mais disparate de documents michéliens, dont plusieurs se trouvent multipliés en copies (souvent sans trace de l'identité des transpositeurs). Les titres des documents ont été indexés et sont disponibles en ligne, grâce à un inventaire dressé par Quentin Dupuis, datant de 2003.

Objets trouvés de l'île Ducos : de difficiles correspondances à établir

C'est précisément le soin apporté par les spécialistes de L'I.I.H.S.A. (pour classer et préserver les documents michéliens subsistants) qui fait ressortir l'aspect fragmentaire de l'ensemble. La violence sociale subie par la militante a laissé les traces sur les objets qui lui ont survécu. Enveloppes orphelines, cahiers incomplets et bouts de feuilles y abondent. Xavière Gauthier souligne en outre le côté « brouillon » de l'écrivaine, trait difficile à départager entre la *nature* éventuelle d'une Communarde dissipée et la *culture* républicaine suite à la guerre franco-prusse. Gacon explique à quel point la société de la Troisième République reste bien-pensante. Les juges appelés à décider de l'amnistie voient ainsi la déportation : « il s'agit [d']une expiation, [d']une lustration à vocation rédemptrice. Il s'agit [de] faire disparaître la menace socialiste, [d']imposer un modèle politique et social paternaliste, pour le moins hiérarchique, [très] éloigné de la démocratie, donc de la République au nom de laquelle cette répression est formellement conduite » (Gacon 3). Ce régime imposera à Michel force incarcérations et déplacements, même à son retour. À l'incomplétude résultant des dépouillements déjà décrits, il faut ajouter les aléas du processus de déportation. Goutalier signale la destruction d'une part de ces archives pénitentiaires : citant Bruhat, elle note que certains registres des Communards, en particulier, auraient été détruits par le colonel Melin, hostile à ces insurgés (32). Les Archives nationales d'Outre-mer confirment la nature lacunaire du fonds, surtout en ce qui concerne les dossiers des femmes transportées. Cette asymétrie confirme la dimension genrée de l'expérience de condamnée, phénomène par ailleurs recensé dans les études d'Odile Krakovitch et de Pamela Joan Stewart (Taillemite 59; Stewart 20-52). En outre, comme le souligne Gauthier, certaines lettres sont non datées, lacune qu'une correspondance établie chronologiquement permet parfois de pallier. Il convient alors d'assigner telle ou telle missive sans date à une tranche particulière où le (ou la) destinataire figure dans la vie de Michel (c'est le cas avec certains échanges néo-calédoniens). Il y a également la difficulté de savoir si certaines lettres sont restées à l'état de brouillons ou ont bel et bien été envoyées; c'est le cas de lettres où la défiance de la déportée à l'égard du gouvernement républicain est exprimée sans retenue (*Nuit* 229). Hélène Taillemite, dans son travail sur la correspondance des bagnards en Nouvelle-Calédonie, explique comment le quotidien des condamnés est régi par des instructions ministérielles limitant le nombre et la fréquence de lettres ainsi que les jours permis pour l'envoi des celles-ci. De plus, un « contrôle s'exerce sur le contenu de "toutes les lettres autres que celles

adressées au directeur de l'administration pénitentiaire, au gouverneur, au ministre chargé des Colonies et au ministre de la Justice » (Taillemite 60-61). Louise elle-même évoque l'accablement causé par un courrier non régularisé : ses *Mémoires* font référence à un déporté ayant vainement attendu des lettres qui arrivèrent après son décès (2002: 145). Il va sans dire qu'en raison de toutes ces entraves, les missives michéliennes regroupées par Gauthier et assignées à la période de la déportation (soit entre 1874 et 1880) ne livrent que de brefs aperçus de l'expérience de la détenue. Cela dit, on y fait allusion à des objets et pratiques qui confirment certains traits de caractère bien connus de Louise tout en témoignant de son évolution littéraire et idéologique.

Objets esthétiques ou politiques? : les écrits néo-calédoniens dans l'œuvre de Michel

Les écrits michéliens traitant de la Nouvelle-Calédonie sont divers : lettres, textes autobiographiques (écrits au retour) et œuvres poétiques. La correspondance pourrait passer pour la parente pauvre parmi ces textes dédiés au périple pénal. En effet, le lyrisme ouvertement romantique des *Légendes et Chants de gestes canaques*, signalé par Christiane Achour, ne se retrouve que dans certaines lettres politiques envoyées de l'île Ducos. Xavière Gauthier, pour sa part, note à quel point les lettres de déportation rescapées révèlent le quotidien de Michel, parfois banal. Cependant, les lettres de la déportée se rapprochent de ses autres écrits par leur tendance à intégrer l'instant singulier à la culture collective. Cette poétique du moment n'est pas sans rappeler le romantisme des *Lettres d'un voyageur* dans ses aspects spontanés et sa facture parfois décousue. Cette « écriture ambulatoire » partage avec l'œuvre autobiographique michélienne des traces d'oralité (Diaz 52, 47; Hart 144). Chez Michel toutefois, l'aspect politique est mis de l'avant car, pour la proscriète, le fait d'être déportée en enceinte fortifiée combine paradoxalement aventure et captivité. De fait, les déportés seront libres de se déplacer, « dans un état de semi-liberté » (Donet-Vincent 7). Ils ne peuvent cependant pas aller au-delà des limites naturelles de la presqu'île; car « un poste de soldats barre le goulet qui sépare la presqu'île de la terre ferme » (Brou 507). Les détenus auront certes le droit de construire les cases qu'ils veulent, mais avec des matériaux de fortune (circonstance qui mettra à profit les talents des hommes de métiers parmi eux) (Thomas 1971 : 161). Cette équivoque rythme les jours des proscrits, d'autant plus qu'ils auront parfois la permission d'aller sur la Grande Terre (Nouméa). En examinant l'opposition entre espaces de captivité et de liberté chez la femme délinquante, Schwerdtner note à quel point l'errance peut être valorisée par opposition à la séquestration (Schwerdtner 114). On ne peut qu'insister sur le potentiel tactique d'une telle distinction, surtout dans le cas d'un génie subversif comme celui de Michel. Les missives débordent d'activités : vagabondage productif et échange de bricoles. Elles véhiculent des propos de défiance ou de soumission (parfois ostentatoire). Il n'y a aucun doute que cette besogne peut avoir pour but de dérouter et de manifester l'anarchisme naissant de la déportée.

Il est utile de rappeler que Louise refusera de revenir en France tant que tous les déportés ne seront pas amnistiés. Tenant la dragée haute, elle insiste que l'ignominie de se désolidariser est plus pénible que la vie outre-mer, à peine plus précaire de celle de Paris. Elle dit s'y plaire davantage que dans une France corrompue, posture parfois démentie par ses lettres quotidiennes; qu'à cela ne tienne, elle va rester sur place plusieurs mois après avoir été exonérée personnellement. Elle ne bougera pas jusqu'à ce que l'amnistie générale de 1880 absolve même les forçats au bagne sur l'île voisine (ces condamnés aux travaux forcés sont les plus maltraités) (Barron 131-33). L'intérêt que porte Michel pour les Kanaks s'inscrit dans cette optique rebelle. Au cours des années menant à la révolte de 1878, elle cherchera à faire valoir cette culture par contraste à la lâcheté française¹. Aussi n'est-il pas surprenant que Michel immerge sa geste anthropologico-épique (genre littéraire habituellement atemporel) dans l'actualité historique (Achour 26). Par un même mouvement du singulier au collectif, le présent travail se penchera non seulement sur la poétique des échanges matériels entre proscrits mais liera ces objets (lettres, livres, journaux) aux réalités politiques ambiantes. En effet, l'échange privé comme la bravade publique révèlent l'influence de Louise (qu'il s'agisse de convaincre un autre de céder son dictionnaire ou de prédire les aboutissants d'une amnistie contentieuse). Au-delà du commentaire frappant de Krakovitch signalant qu'on décida de fermer le bagne néo-calédonien car les condamnés y auraient été trop heureux (2)², il est fort possible que l'opiniâtreté de Michel face à l'amnistie ait pu contribuer à l'idée que le séjour pénal était à revoir. Ses lettres révèlent une figure populaire dont les instincts lui font anticiper certains points de rupture politiques. Même (ou surtout) en périphérie, l'écrivaine reste très consciente de la médiatisation de ses propos.

Échanges épistolaires dépouillés : peu de mots et choses

Face au nombre assez limité de lettres rescapées de l'aventure néo-calédonienne – une soixantaine, à peu près – l'on pourrait hésiter à écrire sur le nombre, restreint lui aussi, d'objets évoqués dans la correspondance. Or, la vie de proscriète étant traversée de privations, il ne serait pas exagéré de supposer que les quelques

possessions figurant dans les lettres sont susceptibles d'avoir eu une grande importance dans la réalité matérielle des exilés (et vraisemblablement, d'y occuper davantage de place que dans des circonstances non pénales, même modestes). Qui plus est, l'objet gardé en dépit du dénuement est d'importance capitale dans le cas de Louise. Ne pas en tenir compte serait passer à côté de l'*ethos* minimaliste qui fait de Michel une figure d'exception. Dans son cas, il est presque tentant de considérer les biens dont elle parle comme objets trouvés également; ceci, dans la mesure où ils peuvent être vus comme rescapés de sa tendance – maintes fois attestée – de se défaire de ses choses au profit d'autrui. Un célèbre passage de la biographie d'Henry Bauër y fait allusion : « Elle ne sait rien se garder : ses livres, ses vêtements, son linge, elle donne tout à la première demande » (277, 286). Cette habitude, signale Véronique Fau-Vincenti, lui vaut de figurer dans les études de Lombroso, qui voit comme pathologique cet altruisme (*Bagne* 29; Lombroso 105). Comme le démontrent les beaux travaux de Verhaeghe sur la construction sociologique du personnage de Michel, cette représentation de la déportée comme sœur de charité laïque coïncide avec une sorte de mise en légende suite à la Commune. Il demeure que cette caractérisation se trouve aussi sous la plume d'Henri Rochefort dont les écrits ne fleurissent généralement pas l'hagiographie. Celui-ci décrit le comportement de la militante au cours de leur traversée à bord de la *Virginie*, en route vers l'exil. Bien que souvent citée, cette vignette mérite d'être ici rapportée. (Outre le témoignage qu'elle fournit sur le dépouillement de Michel, elle en rappelle la notoriété.) Rochefort explique que lors du voyage, le capitaine de vaisseau Chauvet, voulant offrir des chaussons à sa captive mais sachant qu'elle les refusera s'ils viennent de lui, demande une faveur : le journaliste fera semblant de léguer les chaussures à Michel en prétextant que sa propre fille lui en a fait parvenir des trop petits qui feraient toutefois à Louise. Celle-ci les accepte mais ne les porte que deux jours avant d'en faire don (256). Le geste du capitaine rappelle qu'à ces grands maux peuvent exister des palliatifs. Il semblerait que dans le cas de Michel, son habilitation d'enseignante (rapidement reconnue par l'administration pénale) et même sa célébrité aient pu avoir un effet protecteur (Goutalier 33, 38). Les souvenirs d'un autre proscrit, Jean Allemane, suggèrent aussi l'étendue du pouvoir discrétionnaire en Nouvelle-Calédonie, car même à l'Île Nou (au bagne, plus répressif encore que l'enceinte fortifiée), les différences de classe et d'éducation sont reconnues (Allemane 252). Bref, autant de mises en garde sur la polysémie potentielle des pratiques d'écriture michéliennes : quand Louise dénonce quelque chose, elle tient souvent à protéger autrui. En cela, elle se livre à un négoce constant entre solidarité et singularité (Donet-Vincent 5-7). Cette posture doit absolument être mise en rapport avec la sémiotique de l'objet d'écrivain tel qu'il apparaît dans la correspondance.

Dans l'univers démuné de la proscription, la sensibilité littéraire de Michel se trouvera constamment tiraillée entre deux conceptions polarisées de l'écriture, liées à sa propre condition. L'écrit évoque simultanément la distinction et l'intégration sociale. S'il représente la liberté du loisir et le luxe intellectuel (inaccessible aux confrères exilés souvent illettrés), il se doit aussi d'être outil de défense populaire et, en cela, didactique, voire documentaire. À cette tension s'ajoute une répression pénale propre à dénaturer les relations entre texte, objet et sens. L'objet familier – cafetière ou papier – peut se sublimer en outil précieux, rappelant les milieux lettrés de la capitale. Il doit toutefois retenir sa banalité quand l'anodin doit déjouer une menace de confiscation ou encore, conforter un orgueil politique de spartiate. Aussi les envois destinés à d'autres figures littéraires portent-ils souvent les marques d'une ambivalence sémiotique liée à des codes juxtaposés, volontiers concurrents, ciblant cultures de lettrés et d'illettrés. Une expansion de ce principe se devine dans les objets accompagnant les lettres (et vraisemblablement reçus). Ceux-ci revêtent un sens excédentaire et paralinguistique. Symbolisant autant l'exilé dépassé par la politique que le politique dépassé par l'exil, le mutisme de l'objet simple ou naturel détient une sorte de plus-value subversive face aux réseaux de violences coloniale et pénale.

2. Rapports et madrépores : objets destinés à divers « maîtres »

Il se trouve plusieurs objets d'écrivains dans les échanges avec le « Maître ». Victor Hugo reçoit lettres (poétiques ou politiques), livres (manquants ou à écrire) et cadeaux exotiques. La valeur symbolique inusitée de ces envois semble destinée à subvertir l'ordre économique contre lequel la militante s'insurge. Ces dons insolites sont accompagnés des textes qui tiennent à la fois de la confidence et de la déclaration publique. Dans la première lettre qui reste de la période néo-calédonienne, Louise mentionne la mort de François Victor, fils du poète : « Il n'y a pas de consolation possible, mais je veux vous dire que nous souffrons tous de votre douleur. Nous vous envoyons les plus grands regrets en union avec les vôtres ». À l'objet de convention qu'est le billet de condoléance s'ajoutent les particularités de la déportation car bien que Louise écrive fin mars, le décès est survenu en décembre. Une autre lettre, écrite six mois plus tard, reprend le thème du décès tout en parlant littérature : « J'espère qu'un volume de vers vous parviendra; je l'achève dans cette idée. Vous habitez avec vos fils dans la mort; moi, j'y habite avec mes frères, les meilleurs et les plus braves ». Il n'est pas clair si en ne faisant qu'espérer que l'œuvre se rende, Louise fait allusion aux difficultés d'envoi, à sa propre créativité

ou aux deux, mais l'exclamation qui suit est révélatrice: « Si j'avais ici *Les Châtiments*? Comme ce serait beau à relire dans ce désert! ». L'objet de désir qu'est l'œuvre littéraire sert ici de relai temporel, spatial et professionnel. Que Louise y voie le moyen de raffermir son identité littéraire se pressent dans sa salutation: « recevez, cher Maître, à travers l'océan, tout ce qui peut frémir et gronder dans le cœur du poète » (*Nuit* 214).

Ces missives font valoir la capacité particulière de Louise à s'émerveiller devant ce qui rebute les autres – don inimitable et utile à qui veut déstabiliser les forces de l'ordre. Aussi est-il légitime de voir dans ces lettres des objets d'écrivain à la fois intimes et publics. La lettre qui suit illustre cette double finalité, et le fait avec un ton qui lui vaut d'être reproduite intégralement :

Pour Victor Hugo

Cher Maître,

Vous croyez, n'est-ce pas, en ne recevant rien du livre que je vous destine, que j'ai perdu toute mon énergie. Eh bien, non seulement j'ai été surprise par le départ de Mme Passedouet, et, tout étant sur des feuillets épars, je vous envoie un presse-papier en madrépores, ayant besoin de vous adresser quelque chose de notre désert.

Écrivez-moi, cher Maître et ne me croyez pas trop malheureuse, il vient un moment où, après les lettres perdues, on est si indifférent à soi-même qu'on ne vit pas davantage dans son être que dans le flot qui se brise ou dans le cyclone qui mugit. Déjà, avant la mort, l'individualité n'existe plus.

Cependant, les souvenirs vivent.

Au revoir, cher Maître, nous pensons à vous et nous vous aimons. (*Nuit* 219)

Cette missive illustre puissamment les formes et fonctions que peuvent prendre l'objet d'écrivain. Au « texte-énoncé », caractérisé par Fontanille, s'ajoute une multitude de facettes. Repaire de syntaxe brouillon, pamphlet lyrique et porte-madrépore, la lettre réunit dans sa matérialité l'identité littéraire de Michel. L'objet épistolaire, *ersatz* d'ouvrage à écrire, permet à Louise de s'étendre vers Hugo.

Voilà en effet que le 22 juin 1875, Louise s'appuie sur le poète afin qu'il produise pour « un martyr de la cause » une « pièce de vers qui rende immortel un nom sans tache et une vie de dévouement sans borne »; bref, ce que Hugo a déjà « fait pour Pauline Roland ». C'est « pour notre ami Passedouet, autrefois l'un des plus intelligents, l'un des plus grands cœurs d'entre nous, et qui vient de mourir de la plus terrible des morts, la perte lente et successive de toutes ses facultés, qu'il a dû pendant longtemps sentir lui échapper ». Ce mot de Michel tient lieu d'une « plus longue lettre » qu'elle « espère [lui] écrire par Mme Passedouet, mais on pourrait l'enlever de suite » (*Nuit* 224). Cet envoi se substitue donc à l'objet à venir, déjà imaginé perdu. En revanche, la requête d'un poème faite à Hugo étend et multiplie l'objet littéraire qu'elle convoite. Au nom d'une perte constamment anticipée, l'objet virtuel devient ainsi monnaie d'échange.

La demande de Louise doit être mise en rapport avec les événements politiques environnants, qu'il convient de résumer très rapidement. À l'Assemblée nationale formée suite aux guerres de 1870-71, l'Union républicaine tente de convaincre la gauche dite « modérée » de faire preuve de tolérance à l'égard des communards. Une commission des grâces est établie. Louise s'y oppose. Elle ne veut rentrer en France que si tous les déportés reviennent. Cette prise de position lui fera dénoncer les initiatives discrétionnaires qui se multiplient à son égard, en raison de son sexe ou de sa notoriété. Michel correspond alors avec son ami Clémenceau. Celui-ci, comme Hugo, milite sans relâche pour rapatrier l'ensemble des déportés (Gacon 16). En 1879, une amnistie partielle est adoptée. Puis, en 1880, à la faveur d'une conjoncture pro-républicaine, Gambetta finira par obtenir son application totale (Godineau 11).

Au « Maître », Louise envoie (toujours par bribes), l'objet littéraire qu'elle veut encore constituer : « [J]e vous envoie deux vers de mes *Océaniennes* (livre qui est pour vous) » note-elle en juin 1876 : « il est un noir rocher près des flots monotones » et « Là, j'ai gravé ton nom pour les bruyants cyclones ». Elle ajoute : « Je n'ai pas besoin de vous dire à quel poète [sic] cela s'adresse (puisque je n'ai jamais dédié de vers à d'autres grands noms). Vous allez me dire que je ne vous parle pas de moi ». Puis, pour parer à ce reproche éventuel du « Maître », elle confie son désir de « terminer [s]on *livre du baigneur* » et aller « dans une tribu canaque » y commencer « une école » car « on ne fait pas six mille lieues pour ne rien voir et n'être utile à rien ». C'est là chose plus sûre qu'un retour dont elle ne s' « occupe nullement ». Elle met en post-scriptum : « il est inutile de vous dire que je suis toujours incorrigible [...]. Répondez-moi, cher Maître, quoique je sois plus que jamais communautaire ». C'est à son « cher mandataire » et notaire Mauté de Fleurville qu'elle confie tout cela: « Permettez-moi de vous envoyer cette lettre pour Victor Hugo parce que vous lui remettrez en même temps quelques fragments des *Légendes canaques*. Merci toujours, recevez mes respects » (*Nuit* 237-38).

Encore une fois, fragments de textes et stratagèmes tissent un réseau d'échanges déroutants à travers lequel s'esquisse le charme un peu chenapan de Louise.

C'est que le réseau de contingences où Michel largue ses objets est traversé d'incertitudes, comme de craintes de méprises et de compromission. Menant toujours son projet kanak, elle relance le poète quelques mois plus tard. Son propos est ambigu, mais elle semble y redouter que ses desseins soient interprétés autrement qu'elle ne le veut. Elle endure ses conditions; craint-elle d'être vue comme se soustrayant à celles-ci, ou encore, d'être compromettante? Toujours est-il que Louise se lance en demandant permission « d'abuser » de la « bonté » d'Hugo, « comme autrefois » où elle lui livrait « toutes [s]es pensées » :

Je ne sais si vous avez reçu communication de ce grand désir que j'avais d'aller étudier de près une tribu canaque; je vous disais [que] je ferais mon possible pour y aller avant les cinq ans fixés par la loi pour circuler [à Nouméa]. Eh bien, mon devoir est aujourd'hui d'attendre ces cinq ans, sans chercher à les devancer. Au bout de ce temps, si la chose dépend du gouverneur [...] et non de la Commission des g. [sic], je lui demanderais de résider dans une tribu au lieu d'habiter la presqu'île Ducos, au moins pendant un an afin de voir les coutumes et cérémonies, etc. complètement.

J'espère que ma lettre vous parviendra, car tout en étant importante pour moi, elle ne touche à qui que ce soit. Seulement, j'ai dû vous écrire parce que, si mon désir d'habiter une tribu eût été manifesté par vous de quelque manière que ce soit, on aurait pu le prendre pour autre chose que je ne ferai jamais! jamais!

Scellant cette confiance (à éventer?), Louise « espère » encore lui « faire parvenir les *Océaniennes* » : « que ces âpres souffles du désert vous portent tout ce qu'il y a de poésie dans mon cœur ». Elle signe : « Écrivez-moi et envoyez-moi les *Châtiments*, c'est le meilleur livre à lire au bruit des flots et du vent de mer. Au revoir, ne me plaignez pas, j'aime ce désert, et puis les exilés reviennent toujours » (*Nuit* 240-41). Ici, le rôle « actantiel » joué par les objets (noté par Fontanille) est bien particulier. La perte et le manque – sous forme de livre encore à écrire ou envoyer, ou de lettre différée – prennent leur place comme objets d'échange.

Deux ans plus tard, Louise s'est rapprochée des indigènes. Au sein de ce nouveau projet, ses objets médiatisent sa présence dans l'aire politique. C'est une missive monnayable qui parvient à Hugo, dans la foulée de la révolte Kanak :

Bien cher Maître,

Voulez-vous mettre sur un volume de mélanges deux ou trois lignes pour les veuves et orphelins qui sont ici dans une misère profonde par suite du soulèvement des tribus?

Surtout s'il n'y a pas le nom de l'auteur, et dix lignes de notre bien-aimé comme introduction, le volume rapportera beaucoup à ces malheureux. Faites comme vous voudrez pour que l'humble écrivain disparaisse dans le rayonnement de votre nom et que l'obole se changera en mine d'or.

On a publié votre portrait, cher Maître, dans un journal de Nouméa, et si nous sommes d'accord sur un point, c'est le respect et l'affection que nous vous portons. [...]

C'est bien ici que la vie et l'espace n'ont plus de loi.

Au revoir, notre Maître bien aimé. (*Nuit* 243)

Visiblement, l'objet privilégié par Louise est avant tout celui qu'elle peut donner. D'où les vers à monnayer. Comme avec son madrépore, elle envoie des objets à valeur symbolique insolite. C'est peut-être là une façon de tirer à blanc dans un réseau de profits détesté; et, comme toujours, texte et cadeau mélangent la confiance intime à la bravade publique. Michel s'érige ici en porte-parole, rôle qu'elle assumera jusqu'à la fin du périple.

Le dernier des envois néo-calédoniens adressés à Hugo (qui ait survécu) évoque à nouveau l'objet inachevé : « J'aurais voulu vous envoyer un volume de poésies qui vous est dédié mais il n'est pas terminé, ce sera pour le prochain bateau. Et que de choses je voudrais terminer! Je n'éprouve ici nulle ennui et vois sans aucune émotion les départs ». En effet, elle tient bon sur la question de l'amnistie : « Voyez-vous, cher Maître [...], j'ai mille fois raison de dire : plutôt mourir que de retourner avant une amnistie générale ». À l'égard de ceux qui partent, cependant, elle reste généreuse : « Je vous envoie un déporté de mon pays. C'est un homme courageux et intelligent; peut-être pourrez-vous le placer quelque part »; Michel veut aussi « recommander nos vieillards, il y a des hommes de soixante-dix ans – que faire? Je vous écris à la hâte au milieu de ma classe. À bientôt une longue lettre » (*Nuit* 249).

Les lettres de cette période consacrent Louise dans sa fonction de garante, voire d'écrivaine publique. Au cours des derniers mois d'exil, soit entre mars et octobre 1879, les missives envoyées à Clémenceau témoignent d'objets et de biens partagés entre amis; mais elles font aussi office d'archives communardes, vu leur destinataire. Une première lettre sait gré à Clémenceau de « sa bonne amitié » et d'un envoi de vingt francs, « fort utiles ce mois-ci, car, en donnant des leçons de six heures du matin à dix heures du soir, je ne puis rembourser les avances d'installation qui m'ont été faites que fort lentement ». Louise est alors sur la grande terre, à Nouméa, ayant attendu les cinq ans. Aussi enjoint-elle son ami de lui « envoyer quelques bons modèles de dessins : paysages, têtes, un ou deux squelettes et une ou deux académies ». En guise de remerciement, elle enverra « quelques objets canaques, très faciles à se procurer ici » (*Nuit 247*). Suit un chapelet de recommandations : une première, pour « un de nos amis, Cogniet », dont Louise envoie « ci-joint un mémoire » (*Nuit 248*) ; une autre, pour des « enfants de déportés » (« vous ne vous étonnez pas, je suis sûre, que je vous adresse, pour vouloir bien indiquer des classes à leurs parents », « [ceux] du citoyen Dujardin sont intelligents; ils promettent de devenir des hommes; [d]e plus, leur mère est morte ici, c'est donc une famille bien éprouvée »); de même, une troisième, pour le citoyen Piffault, « un de ceux qui se sont dignement conduits, mais encore cette famille a été le plus cruellement éprouvée [...] en laissant au cimetière [...] une belle jeune fille de seize ans » (*Nuit 250*) ; également pour « notre ami le citoyen Boisseau » et finalement, une dernière pour M. Etienne, qui subit un « incroyable procédé » dans l'attribution des amnisties discrétionnaires, fait relaté sur « la foi de nos Gouvernants et l'affirmation non démentie des journaux français »; car « M. Étienne fils a annoncé à son père une grâce qu'il n'avait pas demandée. M. Étienne, en conséquence, a vendu sa boulangerie et toute la famille se disposait à le suivre, quand (il se trouve que cette grâce n'est pas sur la liste) » (*Nuit 250*). Louise fera livrer « par ceux qui partent » « quelques coraux plus beaux que ceux de la presqu'île ». Cette kyrielle de recommandations, déjà stupéfiante par les responsabilités impliquées, est étrangement intensifiée par l'image des coraux. De fait, ces objets participent d'un étrange trafic colonial à rebours. Trésors calcifiés et êtres réifiés déferlent puis défilent à Paris, portés par une prose épistolaire à ponctuation houleuse (*Nuit 248*).

Dicos et tricots : objets d'écrivain au quotidien

La correspondance qui circule à l'intérieur de la colonie pénale est tout aussi frappante. Contrairement aux objets qui prolongent l'univers de Louise vers l'Europe, ce sont des objets du quotidien qui figurent dans les échanges de proscrits tels Louise et son jeune ami Henry Bauër. (En 1872, année où il est déporté, Louise a littéralement le double de son âge.) Cette relation fournit un précieux témoignage sur trois aspects de la vocation littéraire de Michel : l'autoreprésentation de son activité, ses réactions à certaines lectures et son usage d'objets d'écriture.

Si Michel doit correspondre avec Bauër, c'est qu'à l'été 1875, on assigne aux femmes déportées un domicile éloigné de celui de leurs camarades. Louise s'y oppose farouchement, mais n'aura pas gain de cause. Elle doit donc quitter Numbo pour la Baie de l'Ouest (*Nuit 222-23*). Les lettres qui restent entre elle et Henry datent de juin 1875 à décembre 1878. Ils échangent plusieurs lectures. Celles-ci sont diverses, comme l'attestent les bribes suivantes : « avril 1876 [...] J'ai retrouvé le 2^e volume de Mme Roland que je vous porterai cette semaine en échange de je ne sais lequel que vous avez emporté (peut-être les *Maximes* de La Rochefoucault, car je ne les retrouve pas) ». Entre initiés de bouquins, on s'échange des confidences qu'on se gardera bien de partager avec la Commission des grâces : « À ce propos, on dit dans la préface des susdites *Maximes* qu'elles sont désolantes, on voit bien que le préfacier n'avait pas habité la presqu'île Ducos » (*Nuit 223*). L'humour des billets suggère par ailleurs que les moments de plaisir sont réels, ne serait-ce qu'en raison du fatalisme michélien (et du fait que les amis semblent avoir le livre qu'on réclamait au « Maître! ») : « Merci des *Châtiments*. Il y a de quoi oublier souvent, l'oubli pendant la vie et le sommeil de la mort après, ce n'est pas épouvantable. Ne prenez pas ma lettre pour des jérémiades; je ne me suis jamais sentie aussi calme. Voir jusqu'au bout est un bonheur comme un autre » (*Nuit 232*). Cette lucidité se drape d'humour, à l'occasion d'un anniversaire : « Mon cher Henri, Votre Vieillesse d'amie vous souhaite votre [*sic*] fête en vous envoyant son porte-plume n'ayant pas pour le moment autre chose de présentable » (*Nuit 239*).

Il arrive toutefois que, dans ces échanges d'objets d'écrivains, Louise use de son autorité : « Envoyez-moi jusqu'à lundi le 1^{er} volume de dictionnaire encyclopédique (Mousseau me l'apportera et vous le rapportera) je ne puis aller plus loin dans mon travail sans prendre quelques mots dans le No 1. De plus, renvoyez-moi les deux petits volumes, je vous prie, pour jusque-là. Également *Commentaires* de César » (*Nuit 225*). Michel doit le relancer trois semaines plus tard : « S'il est vrai que vous n'avez plus besoin du dictionnaire, vous me rendrez service en me le renvoyant de suite. Si vous l'avez déjà envoyé chez le relieur, envoyez le père Voisin le chercher; [...] Envoyez-moi aussi les *Commentaires* de César si vous les avez encore ». Le motif de son

empressement est le suivant : « c'est pour un travail qui me sera payé, en le faisant de suite, et je ne puis sans les dictionnaires. Je vous les enverrai après, si vous tenez absolument à ce qu'ils soient reliés quoique cela me contrarie » (*Nuit 227*).

Cet aperçu d'un quotidien minimaliste (que ne déteste pas Louise) permet de mesurer l'ascendant qu'a la militante auprès de ses camarades (elle dont la dissémination des écrits dépend de ce genre d'échanges, vu ses moyens financiers limités); et Michel sait imposer sa volonté. Elle transige et dirige à coups de blagues et de services. « Merci d'avoir prêté des livres au père Moreau » lui écrit-elle; ou encore : « Citoyen Bauër, je n'ai plus d'enveloppes » (*Nuit 223, 231*). S'il est vrai qu'Henry la dépanne, il est clair que les bons procédés vont dans les deux sens : « N'oubliez pas de faire un paquet de chaussettes et de me l'apporter lundi et n'oubliez pas non plus qu'ici, c'est moi qui remplace un peu votre mère (si toutefois vous m'en jugez digne). Vous voudrez bien y penser » (*Nuit 231*). Une série de petits mots tracent les menus biens et services de l'univers pénal: « on m'a dit que vous aviez mal aux pieds, je vous ai fait des chaussettes larges. Vous avez eu la 1^{ère} paire hier; j'attends pour faire les autres quand vous m'aurez dit si elles vous vont bien. En qualité de mère ou sœur aînée, cela m'est permis. [...] Au revoir et mille amitiés » (*Nuit 239*). Malgré les gestes maternels, le ton est à la copinerie. Aux requêtes d'Henry, qui s'imagine que Michel l'évite et ne lui rend pas assez souvent visite, elle réplique : « Faut-il être (...une foule de mauvaises qualités) pour voir là autre chose que la nécessité de terminer mes cahiers jusqu'à demain midi et mes broderies pendant deux ou trois jours après » (*Nuit 240*). Tricots et trocs deviennent objets d'écrivain mais aussi actants, permettant à Louise de poursuivre son œuvre.

Malgré la plume primesautière de Louise, c'est bel et bien un échange entre un jeune homme et une militante d'un certain âge qui a lieu — disparité pressentie parfois à travers les objets qui circulent. La mère d'Henry, Anna Bauër, ira rendre visite à son fils, avant de se faire expulser par les autorités; et voilà Louise veillant à certains détails : « Répondez-moi par le père Voisin au sujet des savonnettes afin que je sache quoi dire à Mme Bauër, à ce sujet » (*Nuit 240*). Il arrive aussi à Louise d'étendre son réseau à la mère (qu'elle adresse fort respectueusement, d'ailleurs) : « Si par hasard, Mme Bauër est chez vous, donnez-lui la lettre ci-jointe; dans le cas contraire, envoyez-la par la poste » (*Nuit 229*). La militante se situe à mi-chemin entre amie et mentor, consciente de son charme. Une grande assurance se détecte, du reste, dans la façon dont elle parle des photos qu'elle distribue, gage de sa notoriété d'écrivaine : « Vous savez que le courrier est en rade; en allant prendre les photographies que j'enverrai, je vous donnerai la vôtre et c'est, je vous le répète, la part du lion car personne n'en aura et là-bas, à part ma famille [...], je n'en donne à personne » (*Nuit 223*). Il semble qu'on lui en réclame, d'où sa gestion de l'affaire : « Mon cher Henri, je ne vous remercie pas parce que je comptais bien que vous m'enverriez la photo promise. Vous savez que celle que je devais vous donner est demandée depuis longtemps au père Fougeret. Je lui ai demandé également celle de Caulet (lors même qu'il n'y tiendrait guère il me l'a demandée). » Effectivement, malgré les tensions inévitables occasionnées par la coexistence pénale, elle semble avoir la cote : « Ne montrez cette photographie à qui que ce soit, je n'en ai plus et il faut que j'attende quelques jours pour Place et Caulet » (*Nuit 241*).

La hardiesse de Louise face à sa célébrité fait le charme de sa correspondance avec Henry. Toutefois, dans l'étrange hyper-bohème qu'est la colonie – où le labeur en soi est divorcé du gain économique – l'objet « actant » risque de se dissoudre dans le *farniente* imposé. Qu'à cela ne tienne : l'*ethos* michélien reprend la barre en valorisant l'éreintement gratuit comme dépense et griserie. En cela, il permet d'échapper à la cruauté pénale, ce qu'elle explique à Henry : « Faites comme moi, étourdissez-vous jusqu'à ne plus sentir si vous existez, il y a pour cela le travail et j'ajoute (ce que je ne vous conseillerai pas car cela abrutit) la culture, mes forêts de pois-arbres m'ont souvent fait dormir » (*Nuit 236*). Tout cela pèse même sur l'écriture : « Je suis bien aise que vous ayez la bonne idée de venir demain. [...] Si vous éplochez ma lettre, tant pis pour vous, car ma paresse s'oppose à ce que je relise jamais ce que j'ai écrit. Est-ce paresse ou insouciance ? » Louise se bat contre l'inertie : « Je n'en sais rien car je n'aime pas à rester inoccupée, mais recommencer une chose faite n'est guère possible dans certaines circonstances » (*Nuit 235*). Parfois, au contraire, au milieu du petit cercle littéraire pénal, Louise compte sur Henry pour ses révisions, en témoigne ce *post-scriptum* :

P.S. N'oubliez pas en lisant *Le livre du baigneur* que le copiste a oublié des parties de phrases qu'il a remises ensuite ailleurs. Il y a des choses que vous ne comprendrez pas à cause de cela, il a également mis des mots pour d'autres (vous ne prendrez que l'idée). Lisez-le vite que je puisse finir la 2^e partie pour le courrier de mai, sans faire bien entendu insérer aucun chapitre ici. J'aime mieux que Mr. de Fleurville ne s'arrange pas avec son éditeur, que de recommencer les stupidités qu'on m'a faites pour *Les légendes*.

Je crois que certaines gens d'ici seraient au désespoir si je gagnais un peu d'argent. L.M.
(*Nuit 230*)

Ces clarifications, il faut le dire, suggèrent que la tâche n'est pas toujours facile, surtout pour le grand critique artistique que deviendra Bauër. Peu importe, il s'échange des billets quasi-cénaculaires, si ce n'est de la date incertaine et l'absence de fauteuil :

Baie de l'Ouest, 17 ou 18 janvier

Carissimo Henry,

Appellation que vous ne méritez pas mais qu'on vous donne justement pour cela. Merci de votre nouvelle. Vous avez donc eu la confiance, j'allais dire de me la confier (style presque île).

L... m'a apporté le cahier en tombant en travers de la cafetière, la nouvelle n'est pas tachée. C'est encore un jour aux accidents qui commence, tant mieux cela fait quelques variations dans l'existence (L... n'a pas d'avaries).

Est-ce que la nouvelle « l'anneau d'argent » n'est pas de Caulet – cela porte un titre à avoir été fait en même temps que la « canne de fer ».

Au revoir.

Votre camarade. [...]

P.S. Je ne sais pas où est le pliant. Vous savez bien que le père Croiset me raccommode mes affaires.

Bonjour à Caulet (*Nuit 228*)

Entre les grands projets de la militante et ses boutades de camarade, Henry reçoit parfois des lettres trahissant l'impatience de Michel face aux contingences brimant sa vocation et ses projets. Les extraits suivants laissent deviner que le jeune homme, bien que serviable, n'est peut-être pas toujours à même de comprendre les contraintes frustrant sa célèbre amie qui continue à briguer des contrats :

7 novembre 78

Mon cher Henri,

Je vous remercie de m'avoir bien fait passer le journal de suite.

Si j'avais su hier que vous fussiez à Nouméa, je vous aurais parlé de me rapporter les nouvelles que j'ai envoyées tant à Melin qu'à son Robert Macaire, César Bazan, je ne sais plus son nom.

Il faut que j'envoie un volume de nouvelles et je ne puis remettre au net pour une foule de raisons; la 1^{ère} c'est que j'ai mal à la main.

Écrivez donc je vous prie à Melin afin qu'il vous envoie de suite vers, prose et le commencement du cahier de vers à Victor Hugo avec le dessin du rocher. J'ai absolument besoin de tout cela, surtout, de suite, afin que je m'arrange avant le courrier pour mes cahiers. [...]

Je vous ai dit je crois que vous me rendriez grand service en me faisant revenir ces cahiers.

[...] Je vous serre la main ainsi qu'à Place et à Marie.

Louise Michel (*Nuit 244*)

11 novembre 78

Mon cher Henri,

Avez-vous demandé à Melin et à son escogriffe toute mes petites nouvelles et les grimoires de vers avec le dessin qui fait frontispice (le rocher) à Victor Hugo.

Il faut que j'envoie tout cela tant au courrier que par une occasion.

Non seulement j'ai mal aux mains mais le temps me manque.

Vous me rendrez grand service.

Mille choses à vous et à l'autre Henri et surtout à Marie et aux enfants.

Louise Michel (*Nuit 244*)

12 décembre 78

Mon cher Henri,

Je vous suis reconnaissante d'avoir envoyé exprès la revue et mes cahiers.

Voici un mot pour Melin afin d'en finir avec l'article sur les écoles professionnelles.

Je vous le fais passer, puisque vous envoyez autre chose toutes les semaines mettez-le avec.

[...]

Mille choses amicales à Henri Place et à sa femme et à vous. Je comptais aller au camp cette semaine et j'ai une courbature et puis je raccommode et je lave pour ne pas arriver à Nouméa avec des guenilles.

Je vous serre la main de tout cœur.

Louise Michel
Je ne sais si vous pouvez lire je ne vois pas très clair ayant eu du pétrole dans un œil.
(Nuit 245)

Cette dernière phrase est d'autant plus pittoresque qu'elle clôt ce qui reste des échanges entre amis. Le reproche serait-il la dernière trace des émois occasionnés par le fait que la mère d'Henry persiste à lui négocier une amnistie discrétionnaire? Dans la seule lettre à son ami où il est directement question du processus, Louise n'y voit que l'occasion d'envoyer plus de curiosités naturelles vers la capitale : « Si, en guise d'amnistie, on fait partir quelques recours en grâce, cela me fera des occasions pour envoyer des coquillages et quelques presse-papier en madrépores, c'est déjà bien beau » (Nuit 236). Seule allusion à leurs échanges possibles sur l'amnistie, l'image résume le charme michélien. Cet amalgame de générosité et de nihilisme semble avoir relancé une amitié qui survivra à l'exil – celle entre le futur amant de Sarah Bernhardt et la garante de patriarches rapatriés, faisant d'épaves des cadeaux.

Conclusion

Dans l'univers pénal, l'objet envoyé vers d'autres proscrits (ou largué vers ceux qui jouissent encore de liberté) acquiert des significations multiples et capitales. En enceinte fortifiée, l'envoi se revêt de sens encore plus complexes. Ici, le pouvoir décisionnel laissé au condamné porte paradoxalement le poids de l'opprobre. Chez Louise Michel, dont la correspondance néo-calédonienne sera partagée entre trois grandes figures du XIXe siècle, cette équivoque est singulièrement exploitée. Forte d'une logique de contradiction qui lui fera chérir la Nouvelle-Calédonie, la militante usera tantôt de menus objets, tantôt de missives oratoires pour s'imposer comme égérie populaire. Elle exposera ainsi les faux calculs du régime pénal de la Troisième République. Entre l'espoir pérenne que l'œuvre inachevée parvienne au « Maître » et l'invite faite à Clémenceau d'exposer les délits étatiques, circulent les écrits tendres et tenaces destinés au camarade Bauër. Coraux, pliants, âmes délaissées et vers virtuels s'échangent en se relayant. Objets d'écriture et d'écrivain se confondent au gré d'une surveillance qui érode toute vocation. Aussi les correspondances deviennent-elles publiques, à force d'être privées de liberté. Les objets qui y sont couchés sont eux-mêmes des éclats trouvés au sein d'une œuvre rendue fragmentaire par les intérêts étriqués de son époque. À ce titre, ils font voir un quotidien de résistance comme de résilience. Ils laissent deviner, quoique imparfaitement, ce qu'a été la vie de cette 'pétroleuse'. Larmes de rage (ou de pétrole) à l'œil, Louise a su exalter les espoirs citoyens les plus réprouvés de son temps.

Notes

¹ L'orthographe « Kanak » sera ici employée, bien que l'épellation de l'époque de Michel (C/canaque) est laissée comme telle dans ses lettres.

² Pour un aperçu des différentes catégories des condamnés (déportés libres, déportés en enceinte fortifiée, bagnards), voir Pisier, p. 103 et Brou, pp. 502-511.

Bibliographie

Achour, Christiane. « Louise Michel et la Nouvelle-Calédonie ». *Peuples Noirs Peuples Africains*, no. 46, 1985, pp. 10-26. http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa46/pnpa46_02.html#haut. Consulté le 7 août 2019.

Allemane, Jean. *Mémoires d'un communard : des barricades au bagne*. Librairie socialiste, 1906.

Archives Nationales d'Outre-Mer, « Les archives des bagnes ». *Criminocorpus. Les bagnes coloniaux, Instruments de recherche*. <http://journals.openedition.org/criminocorpus/144>. Consulté le 7 août 2019.

Bauër, Henry. *Mémoires d'un jeune homme*. Charpentier, 1895.

Brou, Bernard. « La Déportation et la Nouvelle-Calédonie ». *Outre-Mers. Revue d'histoire*, no. 241, 1978, pp. 501-518.

- De Viveiros, Geneviève. « Risques et regrets dans la correspondance d'exil de Zola ». *Risques et regrets. Les Dangers de l'épistolaire*, sous la direction de Geneviève De Viveiros, Karin Schwerdtner et Margot Irvine, Nota Bene, 2015, pp. 41-67.
- Diaz, Brigitte. « Poétique de la lettre dans les *Lettres d'un voyageur. L'invention d'un Style* ». *Recherches et travaux*, pp. 41-54.
- Donet-Vincent, Danielle. « Louise Michel, de la déportation à l'aventure : les transfigurations d'un châtiment ». *Criminocorpus. The penal colonies*. <https://journals.openedition.org/criminocorpus/1089#entries>. Consulté le 14 avril, 20, 2020.
- Fontanille, Jacques. « Post-face : Signes, textes, objets, situations et formes de vie, les niveaux de pertinence sémiotique ». *Les Objets au quotidien*, sous la direction de Jacques Fontanille et Alessandro Zinna, Pulim, 2005, pp.194-203.
- Gauthier, Xavière. « De Louise Michel à Victor Hugo : La lettre contre la mort ». *La Lettre et le politique, actes du colloque de Calais, 17-19 septembre 1993*, sous la direction de Pierrette Lébrun-Pézerat et Danièle Poublan, Honoré Champion, 1993, pp. 227-235.
- Gacon, Stéphane. « L'Amnistie de la Commune (1871-1880) ». *Lignes*, no. 10, 2003, pp. 45-64. <https://www.cairn.info/revue-lignes1-2003-1-page-45.htm>. Consulté le 7 août 2019.
- Godineau, Laure. « Le Retour d'exil : un nouvel exil? Le cas des communards ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, no. 67, 2002, pp. 11-16.
- Goutalier, Régine. « Louise Michel en Nouvelle-Calédonie : une prisonnière modèle? ». *Actes : Colloque Louise Michel; organisé par le Centre d'études féminines de l'Université de Provence*, 11-12 juin 1980, Marseille, France. Université de Provence, 1982, pp. 30-42.
- Granier, Caroline. *Les Briseurs de formules*. Ressouvenances, 2008.
- Hart, Kathleen. *Revolution and Women's Autobiography in Nineteenth-Century France*. Rodopi, 2004.
- Invernel, Philippe. « Romantisme révolutionnaire et Réalisme paroxystique : Théâtre de Louise Michel ». *Romantisme*, no. 132, 2, 2006, pp. 21-35.
- Krakovitch, Odile. « Les archives des bagnes de Cayenne et de Nouvelle-Calédonie : la sous-série colonies H aux archives nationales ». *Revue d'histoire du XIXe siècle*, no. 1, 1985, pp. 1-5. <https://journals.openedition.org/rh19/4>. Consulté le 7 août 2019.
- Lombroso, Cesare. *L'Anthropologie criminelle est ses récents progrès*. 3^e édition, Alcan, 1896.
- Magnan, André. *Expériences limites de l'épistolaire : lettres d'exil, d'enfermement, de folie. Actes du colloque de Caen, 16-18 juin, 1991*. Honoré Champion, 1991.
- Michel, Louise. *La Commune, histoire et souvenirs*. La Découverte, 1999.
- . *Je vous écris de ma nuit : Correspondance générale 1850-1904*, sous la direction de Xavière Gauthier. Les Éditions de Paris, 1999. (Titre abrégé : «Nuit »)
- . *Légendes et chants de gestes canaques*. Kéva, 1885.
- . *Le Livre du bagne*, édité par Véronique Fau-Vincenti. Presses Universitaires de Lyon, 2001. (Titre abrégé : «Bagne »)
- . *Mémoires*. La Découverte & Syros, 2002.
- Pisier, Georges. « Les Déportés de la Commune à l'île des Pins, Nouvelle-Calédonie, 1872-1880. » *Journal de la Société des Océanistes*, no. 31, 1971, pp. 103-140.

Narayana, Valérie. « Objets trouvés d'une réprouvée : les objets d'écriture de Louise Michel en Nouvelle-Calédonie ». *Nouvelle Revue Synergies Canada*, N° 13 (2020)

Rocheport, Henri. *Les Aventures de ma vie*. Vol. 3. Dupont, 1896-98.

Schwerdtner, Karin. *La Femme errante*. Legas, 2005.

Stewart, Pamela Joan. *Invisible Revolutions : Women's Participation in the 1871 Commune*. 2006. Université de l'Arizona, thèse doctorale.
<https://search.proquest.com/openview/ddfeb500eb19a7d15325149460d581b7/1.pdf?pq-origsite=gscholar&cbl=18750&diss=y>. Consulté le 12 août 2019

Taillemite, Hélène. « Lettres du bagne: les correspondances privées conservées par l'administration pénitentiaire coloniale dans les dossiers individuels des condamnés aux bagnes de Guyane et de Nouvelle-Calédonie ». *La Gazette des archives*, vol. 214, no. 2, 2009, <https://doi.org/10.3406/gazar.2009.4558>. Consulté le 17 novembre 2018.

Thomas, Édith. *Louise Michel, ou la Vélleda de l'anarchie*. N.R.F., 1971.

---. *Les Pétoleuses*. Gallimard, 1963.

Verhaeghe, Sidonie. *De la Commune de Paris au Panthéon (1871-2013) : célébrité postérité et mémoires de Louise Michel. Sociologie historique de la circulation d'une figure politique*. 2016. Université de Lille, thèse doctorale. <https://pepite-depot.univ-lille2.fr/nuxeo/site/esupversions/7a8eb39c-0e28-4673-857f-364d6c7714ed>. Consulté le 7 août 2019.

---. « La Jeunesse de Louise Michel: enjeux politiques des récits sur les origines d'une révolutionnaire ». *Criminocorpus*. « Mauvaises filles ». *Déviantes et délinquantes XIXe-XXIe siècles*. <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3714>. Consulté le 7 août 2019.